

**ÉDUCATION AUX DROITS
DE L'HOMME ET À LA CITOYENNETÉ**

CORRECTION

EXERCICE 1 (03 points)

1- Les règles de gestion des biens publics

	V/F
1- utiliser correctement les toilettes de l'école ;	V
2- réparer les équipements publics à ses propres frais ;	F
3- utiliser le véhicule du service une fois par semaine ;	F
4- utiliser rationnellement les ressources publiques ;	V
5- fermer les robinets des points d'eau de l'école après usage ;	V
6- rendre compte de la gestion des ressources publiques.	V

EXERCICE 2 (09 points)

L'automédication

1- Définition :

L'automédication est la pratique qui consiste à se soigner soi-même en prenant des médicaments sans l'avis d'un professionnel de la santé.

2- Les conséquences de l'automédication dans le texte :

a) Relève (02) :

- surdosages
- interactions médicamenteuses dangereuses

b) Deux autres conséquences :

- intoxications ou empoisonnements
- aggravation de la maladie

3- Importance des centres de santé (5 lignes maximum) :

Les centres de santé permettent d'être correctement consulté et soigné par des professionnels compétents. Ils évitent les risques liés à l'automédication comme les surdosages et les interactions dangereuses. Ils assurent un suivi médical adapté et régulier. Ils contribuent à la prévention des maladies. Enfin, ils protègent la santé personnelle et celle de la communauté.

EXERCICE 3 (08 points)

1- Le problème posé :

Le père refuse de financer le projet d'entreprise de son fils.

2- Deux (02) étapes du projet d'entreprise :

- La recherche de l'idée ou l'étude de faisabilité du projet ;
- La recherche de financement.

3- Conseils à la cousine :

- Présenter un projet sérieux et bien préparé à son père.
- Montrer la rentabilité et les avantages du projet.
- Chercher d'autres sources de financement (banque, tontines, partenaires...).
- Commencer petite et prouver sa capacité à gérer.